



**Le groupe Corsica Libera  
à l'Assemblée de Corse  
AIACCIU**

**Greffe du Tribunal de Grande Instance  
Cabinet de Monsieur Choquet  
Vice président en charge de l'Instruction  
Rue Emile Pollak  
13006 MARSEILLE**

Le 29 décembre 2011,

Monsieur le Juge d'Instruction,

Les réseaux de veille et associations agissant pour le respect des libertés publiques nous ont alertés sur le cas du jeune Lisandru PLASENZOTTI incarcéré à la prison des Baumettes.

A l'appui de ses protestations d'innocence il s'est engagé dans une grève de la faim, et pour un temps de la soif. Après près de quarante jours de grève de la faim, les risques pour sa santé et pour sa vie sont maintenant très importants.

Les trop nombreux drames qui se déroulent dans les prisons françaises viennent nous rappeler les risques pris en de pareilles circonstances. N'y a-t-il vraiment pas d'autres alternatives à la prison préventive pour un jeune au casier judiciaire vierge ?

Nous demandons son hospitalisation en urgence et sa libération, car les principes reconnus tant en Europe qu'à l'échelle universelle imposent de respecter la personne humaine et ses droits fondamentaux comme la présomption d'innocence.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Juge d'Instruction, l'expression de notre parfaite considération.

Pour le groupe Corsica Libera à l'Assemblée de Corse

Jean-Guy Talamoni